



COMMISSION ARBITRES

MARDI 08/ 10/ 2024 à 18h30

Procès-Verbal N°674

Président : N'AIT DRISS Youssef

Présents : KODJADJANIAN Jean-Marie - LALO Aboubakar - MORE Claude - HUERTAS Pierre -
THEVENIN Cyril – VAGNEUX Luc - FERNANDES Carlos - SPARAPANO Patrick - PICARD Brice -
CUSANNO Stéphane -

Excusés : SABATINO Joseph - SAINT ALBIN Laurent - KHIAL Amenay - BELBACHIR Hamza - ABELA
Stephane - DEHMANI Monia - DETHOOR Sylvain

Assiste : CTDA – BEN EL HADJ Hakim

arbitres@isere.fff.fr

REMERCIEMENTS

Le Président de la CDA adresse à la ville et au club de Dolomieu ses vifs remerciements pour l'excellente tenue de la réunion de formation des arbitres auxiliaires du 5 octobre 2024. Il exprime sa satisfaction avec la mise à disposition de la salle pour cette journée.

Félicitations aux formateurs Foued Lazami et Claude Moré pour avoir assuré la formation.

NOTE AUX ARBITRES

INFORMATIONS SAISON 2024 -2025

ARBITRES AVEC PROBLEMES DE DEFRAIEMENT LE JOUR DU MATCH :

Si problèmes de défraiements le jour du match par les clubs présents sur la rencontre concernée ,
il faut contacter cette saison à la commission des arbitres la personne responsable suivante qui s'occupe
des impayés en lui envoyant un mail avec les justificatifs affairants :

Noms des clubs , match concerné , double de la feuille de frais .

HUERTAS Pierre : Mail = pierre.huertas@sfr.fr

DESIGNATEURS

Nom	Catégorie	Téléphone	Mail
Amenay KHAL	<u>Assistants</u> : Ligue/District <u>Centraux</u> : D1 – D2 <u>Ligue Jeunes</u> : U20R2 – U18R1 Coupe de France - Coupe Isère Groupe Promotionnel	-	khialamnay@gmail.com
Jean-Marie KODJADJANIAN	<u>Centraux</u> : D3 - D4 – D5	06 21 31 09 49	designationarbitresisere@gmail.com
Fayçal MILED	<u>Féminines</u> : District et Ligue	06 70 54 86 05	faycemld@yahoo.fr
Stephane CUSANNO	<u>District Jeunes</u> : U17 <u>Ligue Jeunes</u> : U16 R2 - U15 R1/ R2 - U14 R1/R2	06 46 41 36 44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com
Cyril THEVENIN	<u>District Jeunes</u> : U20 – U15	06 07 23 89 63	designation38.u15@gmail.com
Laurent SAINT ALBIN	Tutorats JAD Stagiaires + Suivi	06 15 74 99 77	tutorat.arbitres38@gmail.com
Patrick SPARAPANO	Observateurs	07 83 30 10 74	psparapano@gmail.com

COURRIERS DES CLUBS

Demandes d'arbitre :

- AMC POISAT : Match FC VINAY 1 - AMC POISAT 1 - D5 - du 19 octobre 2024.
- CS Nivolas : Match As St André de Gaz 2 - Cs Nivolas V 2 - U17 - du 12 Octobre 2024
- ASJF Domène : féminines D1 ASJF Domène- La Murette du 13 octobre 2024
- CVL38 : CVL38 – St Just Chaleysin du 13 octobre 2024

Transmis aux désignateurs. Satisfaction vous sera donnée dans la mesure de nos possibilités.

COURRIERS DES ARBITRES

BESSAOUD A. : Lu et noté

SONZOGNI T : Transmis au désignateur compétent.

PERRET C. : Transmis au service compétent.

NASRI R. : Reçu le certificat médical vous concernant.

BRIOUA N. : Certificat médical reçu.

Président

N'AIT DRISS Youssef

Secrétaire de rédaction

LALO Aboubakar

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.